Vol. XXXIII | Saint-Boniface, Manitoba, 24 Février 1904. | No. 15

ABONNEMENT
Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Etranger (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne..........12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE, 47, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à
LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

UN ABUS

Le C. N. R. se permet des libertés par trop considérables quelquefois.

C'est ainsi que jeudi dernier, entre midi et une heure, il bloquait avec plusieurs wagons la rue Lombard et le chemin qui mène à Saint-Boniface ; et aux alentours, les voies de la compagnie étaient parfaitement libres.

Qu'un train en marche nous retarde de temps en temps, la chose est inévitable ; mais qu'une locomotive aille placer des chars, et les laisse ensuite en repos, juste en face d'un chemin public, la chose n'est pas tolérable.

La circulation doit être libre entre Winnipeg et Saint-Boniface. Le C. N. R., pas plus que les autres, n'a droit de la gêner.

Des Recrues non Desirables

(La Presse)

Nous avons eu successivement à Montréal comme journaux du dimanche "Les Débats", "Le Combat" et "L'Action". Celle-ci n'a vécu que l'espace d'un matin ; bien qu'elle puisse être remplacée demain par le premier caprice venu. En attendant, ces trois feuilles sont mortes et personne ne s'en plaindra. Leurs directeurs venaient de l'étranger.

Posons-nous une question, pour l'avenir plutôt que pour le passé, dont il ne peut plus êtse question. Sommes-nous, comme organisation sociale, capables nous, Canadiens, de prendre soin de nos destinées, ou bien faudra-t-il à nos conseils l'assistance des aventuriers ? Car, tôt ou tard, la situation se présentera encore et nous aimons mieux signaler aux nôtres les êtres vagues de l'avenir que des noms réels toujours un peu protégés par des considérations, sinon de personnalités, au moins de charité chrétienne et d'égards suggérés à divers titres.

En général, tout homme de valeur a sa place chez lui et le rhéteur qui s'en va prêcher en dehors de son pays, à moins d'y être invité pour cause, est d'abord obligé de prouver qu'il n'est pas dans les ratés.

Ce sentiment est dans la nature humaine et personne n'est admis à diriger les autres qu'il n'en ait acquis l'autorité par ses efforts chez les siens ou par une préexistence de renommée s'il vient de l'étranger. On comprend, par cette définition, qu'il ne s'agit pas des nouveaux venus essayant, de concert avec les nôtres, à grimper laborieusement l'échelle par l'application et les efforts modestes. L'avenir peut appartenir à ceux-là comme aux nôtres. Mais le peuple est, d'instinct, contre les inconnus, qui, oubliant les lois de la discrétion et du sens commun, s'en viennent, de prime abord, lui indiquer des devoirs nouveaux comme s'il n'avait jamais rien su et comme s'il ne pouvait pas se protéger lui-même

Si ces messieurs prenaient ici tout simplement leur part de labeur quotidien, nous leur souhaiterions la bienvenue comme nous encourageons d'une manière substantielle leurs compatriotes laborieux et rangés. Il est une seule chose, de fait, que les Canadiens refusent d'accepter, c'est le bagage de sophismes, de libre-pensée, de turbulence intellectuelle qu'on vient étaler ici avec un certain fracas dont la nouveauté excite passagèrement la curiosité, à l'instar de la pierre qui peut rider l'onde Mais la pierre va vite au fond et la surface reprend son calme. Personne n'a prié ces éducateurs à génération spontanée de venir secouer une limpide "ignorance" dont nous nous trouvons si bien. Une foule de Français fleurissent avec avantage chez nous, soit dans les affaires, soit dans les Lettres. Le journalisme leur a toujours fait le meilleur accueil, parceque s'ils entretiennent des idées peut-être différentes, ils ont la délicatesse de les garder pour eux et de se faire en gentilshommes à leur nouveau milieu. En échangeant leur talent contre la fortune du pot, ils paient honnêtement de retour leur pays d'adoption. Ils sont des nôtres, choyés comme des parents retrouvés. Mais que personne ne se mette en tête de nous donner des leçons non sollicitées. Les arrivés d'hier probablement les migrateurs de main, peut-être des riens de la veille, que quelques cœurs séchés chez nous mettent de l'avant pour une œuvre impossible n'auront jamais de voix au chapitre dans un pays aussi bien organisé que le nôtre, formé d'un vieux terroir possédant de la cendre d'apôtres, de martyrs et de pionniers, dont leurs os sont indignes.

Est-ce que ces têtes légères venant de places inconnues et peut-être d'états inavoués, peuvent comprendre la situation unique du Canada, minorité française dans une colonie anglaise ? Et, nous le demandons à nos compatriotes, nous posons la question au peuple sincère et bon, à l'ouvrier qui a notre confiance, parce qu'il croit à notre franchise, quel intérêt avons-nous à accueillir ces ébréchés du sort, dont l'incapacité chez eux nous vaut tant de sottes déclamations et de si ridicules dévergondages ici ?

Il faut que cette farce grossière, encouragée un moment par la curiosité morbide inhérente à notre caractère de chercheur, cesse de posséder un côté intéressant. N'y voit-on pas la destruction de toutes nos croyances, le persifflage de tous nos instincts, une moquerie sur notre existence nationale ? Et cette humiliation nous vient d'où ? Cherchons. Personne ne connait le premier mot de ces nouveaux déballés, versés au hazard sur nos quais, au milieu de pelletées, de chaudronnées et de colis, avec une mission de sauveurs patentés.

Dieu merci ! Nous sommes dans un pays encore plein de sa jeunesse et de ses aspirations. Notre robustesse est encore plus dans les âmes que dans les bras. Du plus haut jusqu'au plus bas de l'échelle, elle existe avec une force merveilleuse que les intrus, les tramps et les gredins, ne sont pas de vrais émigrants, sont incapables de comprendre.

Le clergé français, terrorisé par la révolution, n'a jamais pu exercer l'autorité légitime assignée à l'un des pouvoirs de la société Les conséquences en sont connues aujourd'hui dans l'état social de la vieille France. Nulle révolution n'a passé par le Canada et nulle défaillance ne s'impose à notre clergé. Que ce soit pour les importés de l'avenir la consigne de bien continuer leur entreprise de chemineau en s'en allant ailleurs aussitôt que possible. Quand à nous braves chrétiens de Canadiens-français, ajoutons à l'habitude providentielle de mesurer le vent à la brebis tondue, celle de mesurer le mépris à la brebis galeuse.

Ici la fermeté ecclésiastique, gardienne des mœurs, de la doctrine et de la foi, est dans tout son épanouissement. Il en découle une population morale, laborieuse, contente. Nos yeux sont donc tournés vers la force, pour qu'elle nous protège contre les averses que Dieu n'épargne pas plus aux champs envahis qu'aux âmes inondées. L'autorité a eu le courage de dénoncer les incongruités et les abus ; il est important qu'on y fasse bien attention.

Le Manitoba.

Mercredi 24 Fevrier 1904

LES LECONS DE L'EXPERIENCE

Des gens, diversement intentionnés, nous disent assez souvent que si nous laissions le calme se faire autour de la question scolaire, c'est-à-dire, si nous cessions de réclamer, nous verrions bientôt les choses s'arranger comme au Nouveau-Brunswick, où, selon ces mêmes gens, tout va bien depuis que ses écoles catholiques ont été sacrifiées.

Eh bien ! il nous arrive de cette province des témoignages qui n'ont pas l'air de trouver que tout y est à souhait.

Un correspondant du *Moniteur Acadien*— feuille vraiment patriotique et rédigée dans le meilleur esprit—nous parle ainsi :

"Vu que dans les écoles publiques il n'y a pas de livres religieux recommandés et approuvés..."etc.

Jusqu'ici il n'y a que *nos collèges et nos couvents indépendants*, c'est-à-dire, nos établissements de haute éducation, lesquels pour de graves raisons, n'ont pas cru bon de se soumettre aux exigences de notre système d'écoles communes, *qui ont pu se servir de livres religieux dans leur enseignement ...etc etc.*"

"Le grand danger, le grand "malheur, en Acadie comme "ailleurs, c'est l'absence de l'é-"lément religieux.........etc etc."

Quand l'on entend ces lamentations, nous venant du Nouveau Brunswick, où les autorités se montrent en effet plus ou moins disposées à contenter tout le monde, pouvons-nous rester sans émotions sur notre propre compte? Il y a déjà près de trente ans que la lutte effective, dans le public et dans le parlement, a pratiquement cessé dans cette province. Il y a déjà près de trente ans que l'on y exerce cette soi-disant tolérance qu'on voudrait nous faire trouver suffisante. Et cependant, si l'on en croit le tableau tracé par le correspondant du *Moniteur Acadien*, l'enseignement religieux y est tellement absent de l'école que cette lacune est devenue un danger.

En sera-t-il autrement pour nous si nos droits sont finalement enfouis ?

Il y a dans ces faits de l'expérience une leçon que nous ne saurions trop méditer !

Mais il y a bien autre chose encore.

Concédons, pour le besoin de l'argumentation, que nous puissions arriver par l'application du système des yeux fermés, à nous faire une situation tolérable, croit-on vraiment que cela durerait longtemps ?

A ceux qui partageraient cette illusion nous signalons les réclamations qui se produisent périodiquement dans les rangs des adversaires de l'école confessionnelle contre ce qui se passe dans les provinces maritimes.

Le *Witness* de Montréal publiait, à la date du 9 février courant, une correspondance dont le titre seul donne lieu aux réflexions les plus sérieuses. Ce titre, le voici : *Le Système des écoles communes dans les provinces maritimes n'est-il pas en danger* ?

Et le correspondant fait ensuite la constatation que dans toutes les provinces maritimes le système des écoles communes a été établi, mais que, par suite d'arrangements particuliers le système des écoles séparées est en pratique dans certaines localités. Or cette pratique, dit-il, est un abus ! Et sa conclusion est que les autorités publiques et les autorités religieuses protestantes doivent s'unir pour ramener tout le monde à la loi, rigoureusement appliquée.

C'est aussi ce que l'on demanderait plus tard dans notre province. Sous l'impulsion d'une opinion publique surexcitée par des faiseurs fanatiques, les autorités seraient amenées à mettre fin au système des yeux fermés ; et pris dans l'engrenage, nous n'aurions peut-être plus la force de réagir.

La tombe se fermerait sur nos droits.

La déchéance de ces mêmes droits serait proclamée.

Ce qui signifierait aussi la déchéance de notre foi et de notre race.

VOIE PERILLEUSE

Le 16 du courant, avait lieu à Saint-Hyacinthe une élection partielle pour les Communes.

Les libéraux l'ont emporté. Saint-Hyacinthe est une ville française et chrétienne. Or le candidat libéral élu est, d'après le *Rappel*, un libre-penseur, M. J. B. Blanchet.

Voilà un mauvais symptôme. Les libéraux s'enfoncent de plus en plus dans une voie dangereuse. C'est jeu périlleux que de livrer ainsi les destinées d'un peuple à l'impiété en plein pays catholique. Des tolérances comme celle-là ne devraient jamais se voir dans notre vieille province de Québec.

Nous concevons que dans les autres provinces, là où nous n'avons aucun contrôle sur les hommes et les choses, il naisse des candidatures hostiles à nos idées religieuses. Dans ces provinces, il est entendu que nous devons tirer parti des événements le mieux possible. Mais, nous le répétons, les comtés canadiens-français de Québec ne devraient jamais faire triompher une candidature impie.

Si nous permettons à l'école incroyante de nous représenter dans les Parlements, autant vaut dire que nous renions notre passé, et que nous laissons franches coudées au mal.

Il aurait fallu vaincre M. Blanchet.

Quand on a l'honneur de briguer les suffrages des Canadiens-français il faut être chrétien dans l'âme.

On exigeait autréfois des ouvriers qui travaillaient à la construction des églises qu'ils fussent des chrétiens modèles. Notre nationalité, c'est aussi un temple, une arche sainte, une tour d'ivoire dont nous devons à tout prix protéger les assises contre le flot rongeur de l'esprit mauvais.

Notes Politiques

L'Echo nous dit des sottises parceque nous avons qualifié M. Chevrier d'hypocrite.

Cela prouve bien que *l'Echo* sait dire des sottises, mais cela ne prouve point que nous avons eu tort.

Si *l'Echo* veut nous dire quel autre mot peut s'appliquer à un homme qui, durant sa campagne électorale, promet une chose, et quand il se croit député, en fait une autre, nous nous engageons à employer ce mot.

***

Il y a eu 8 élections partielles la semaine dernière.

Avant la vacance de ces huit sièges électoraux, le gouvernement en avait six pour lui.

Depuis les élections de la semaine dernière, le gouvernement n'en a plus que cinq.

Et les conservateurs, qui n'en avaient que deux, en ont trois maintenant. Outre qu'ils ont gagné un comté, ils ont diminué notablement les majorités libérales dans les autres.

***

Le *Canada*, organe libéral de Montréal, exhale un soupir, qu'il traduit ainsi : "Oh ! si Macdonald et Cartier revenaient dans leur pays..." insinuant que ces deux chefs étaient de grands hommes. Cartier et Macdonald étaient en effet des hommes d'Etat, mais s'ils revenaient en leur pays, la presse libérale, le *Canada* en tête, les insulteraient encore, comme elle les a insultés de leur vivant, comme elle insulte les chefs actuels du parti conservateur.

***

Dans leurs explications de la victoire de M. Lavergne, à Montmagny, quelques journaux conservateurs veulent atténuer la défaite de leur candidat en faisant remarquer que M. Lavergne était le candidat de la *ligue nationaliste*, nouvellement fondée dans la province de Québec. Le *Journal* dit : "Son triomphe, (celui de M. Lavergne) n'est pas celui de M. Laurier mais de la ligue nationaliste de M. Bourassa."

Allons, confrères ! à quoi bon s'illusionner à ce point. A qui ferez-vous croire que M. Lavergne est autre chose qu'un partisan outré de M. Laurier !

M. Lavergne s'est présenté comme libéral, et il a été élu comme tel.

Le *Soleil* n'a-t-il pas écrit ce qui suit, à la veille même de l'élection ; "M. Armand Lavergne est le porte-drapeau de la politique ministérielle. Il a été régulièrement choisi par vos délégués libéraux et *agréé par le gouvernement*... Son père, l'hon. juge Lavergne, est l'ancien associé et le vieil ami de Sir Wilfrid Laurier. Si cette intimité de votre futur député avec le premier ministre du Dominion, est tout ce qu'on peut trouver à lui reprocher, il y a de pires crimes que celui-là."

Q'importe après cela que M. Lavergne ajoute à l'intimité qu'on lui prête avec Sir Wilfrid Laurier celle qu'il peut avoir avec M. Bourassa !

M. Bourassa lui-même est-il autre chose qu'un libéral et un partisan de M. M. Laurier ?

Certes, nous aurions préféré la la victoire de M. Rousseau à celle de M. Lavergne, et nous l'espérions ! Mais, encore une fois, ne cherchons donc point des illusions là où il n'est pas possible d'en avoir.

LA NOUVELLE FRANCE

Nous avons reçu le No. de février de l'excellente *Revue*, la *Nouvelle France*, publiée à Québec, 2, rue Port-Dauphin.

En voici le sommaire: *Erreurs et Préjugés*, à propos d'enseignement: Raphaël Gervais. *Ce que vaut le système philosophique de Herbert Spencer*: R. P. Tamisier, S. J. *Causerie sur la République Argentine*: A. A. Hadryen. *Le symbole est-il bien d'origine apostolique*: Mgr. L. A. Paquet. *L'anarchie Grammaticale*: R. P. At *L'alcolisme et ses remèdes*: Dr. Surbled. *Pages Romaines*: Don Paolo Agosto.

UNE BELLE OEUVRE

Les révérends Pères Lacombe et Leduc, du diocèse de Prince Albert, étaient les hôtes de Mgr l'Archevêque, ces jours derniers. Les deux vénérés oblats sont amenés ici par les nécessités toujours croissantes et toujours de plus en plus variées des missions du Nord-Ouest.

Le Père Lacombe nous adressait la parole, à la cathédrale, dimanche. Son discours a été un ardent plaidoyer en faveur de la colonie qu'il a fondée à l'Est d'Edmonton, dans le but de venir en aide à ceux des Métis dont les terres sont tombées en des mains étrangères et qui n'ont plus maintenant de pied à terre.

Cette colonie est un succès Une population métisse nombreuse y est déjà installée ; on y prospère.

Cette œuvre, élaborée il y a quelque dix ans par Mgr Taché et le Rév. Père Lacombe, a reçu dimanche l'approbation publique de Mgr Langevin. A l'issue de la messe, Sa Grandeur a fait l'éloge du révérend Père Lacombe et a dit combien ardemment Elle souhaitait le complet développement de la colonie métisse d'Edmonton. L'Eglise, a dit Sa Grandeur, est entre, autres attributions, une école de souvenirs. Or l'Eglise canadienne de l'Ouest se souvient que les Métis ont été autrefois les auxiliaires très efficaces des missionnaires travaillant à l'évangélisation des sauvages ; et l'Eglise se fait aujourd'hui un devoir et une joie de favoriser ce mouvement de concentration métisse destiné à procurer le bien-être aux fils très méritants des courageux pionniers de ce pays, aux enfants de ceux qu'on appelait jadis les rois de la prairie.

FINANCES
LES BEAUTES D'UN REGIME

Durant les sept dernières années du régime libéral $81,180,299 ont été dépensées de plus que durant les sept années précédentes du régime conservateur.

Sous l'administration conservatrice la moyenne annuelle des dépenses ordinaires était de $36,940,531, et celle des dépenses totales de $41,896,051.

Sous l'administration libérale la moyenne annuelle des dépenses ordinaires a été de $44,376,962, et celle des dépenses totales de $53,498,287.

Les dépenses annuelles ordinaires sont aujourd'hui de $14,002,777 de plus que sous le régime conservateur.

Les dépenses annuelles totales sont aujourd'hui de $18,229,441 de plus que sous le régime conservateur.

En 1896, les dépenses annuelles ordinaires étaient de $7.26 par tête ; en 1902 elles étaient de 9 30 par tête.

En 1896, les dépenses annuelles totales étaient de $8.66 par tête.

Chaque famille de cinq personnes, en Canada, paie $15 30 de plus par année pour la jouissance du régime libéral.

Sous le régime conservateur les dépenses étaient pratiquement fixes ; sous les libéraux elles ont progressivement grossi et elles continuent à grossir. A en juger par les estimations budgétaires du gouvernement, les comptes publics pour l'exercice courant vont accuser une augmention plus considérable.

Ce sont là les beautés du régime Laurier.

AU CLUB CONSERVATEUR

Nos félicitations à M. J. C. Smith, qui a gagné la pièce d'argenterie mise en concours par l'Hon. M. LaRivière. Ce concours a été fort intéressant.

***

Ceux qui désirent prendre part au tournoi du jeu de dames organisé par le club, sont priés de se rendre aux salles ce soir.

LA GUERRE

C'est une belle et grosse partie celle qui se joue actuellement sur l'échiquier international.

Et les observateurs se demandent si nous n'en sommes pas arrivés au gigantesque conflit prédit depuis trente ans par tous les pessimistes.

Pendant que la Russie et Japon décident par la force le sort immédiat de la Corée et de la Mandchourie, et peut-être les questions plus lointaines, de la liberté du commerce asiatique, de la domination de la moitié d'un continent et de la suprématie des races, les hommes politiques se demandent avec effroi où s'arrêtera l'incendie.

La Russie profondément secouée par l'attaque du Japon, consciente qu'elle en est arrivée à l'une des plus tragiques époques de son histoire, ramasse, toutes ses forces pour un effort suprême.

En même temps qu'elle fait face au Japon en Extrême Orient elle proteste contre l'expédition anglaise au Thibet, elle se prépare aux difficultés qui peuvent surgir dans les Balkans et l'on peut être certain qu'elle continue sa marche persistante vers le golfe Persique.

La Russie est sans cesse poussée de l'avant par les nécessités de son expansion économique, par le besoin de s'assurer des débouchés en mer libre

A l'heure actuelle, l'une de ses flottes est immobilisée dans la mer baltique, par les glaces ; l'autre est retenue dans la mer Noire, par les stipulations du traité de Berlin, qui mettent son action de ce côté à la merci des puissances européennes.

En Asie les rivages de la Sibérie, sont couverts de glaces et elle ne possède que depuis peu de temps les ports de Vladivosaock et de Port-Arthur. Le premier est d'ailleurs gelé une partie de l'année.

On comprend qu'à un pays immense comme la Russie, il faille de toute nécessité des débouchés en mer libre. C'est pourquoi elle marche vers Constantinople, qui lui ouvrira les ports de la Méditerranée; c'est pourquoi elle veut avoir des ports sur le Pacifique méridional ; c'est pourquoi elle se dirige avec une implacable persévérance vers le golfe persique.

Elle ne néglige aucun moyen d'influence, aucun procédé de pénétration. A l'heure présente, elle domine virtuellement la Perse par ses financiers.

Un diplomate russe de haute valeur disait, il n'y a pas très longtemps, : "Soyez sûr que nous irons au golfe Persique, quels que soient les obstacles que tous rencontrions !" et dans le même temps, Lord Lansdowne déclarait aux Communes anglaises que l'Angleterre ferait la guerre plutôt que d'abandonner la suprématie dans cette région

Depuis trente ans les grandes puissances ont poussé leur action un peu partout pour s'ouvrir des marchés, déverser leur surplus de population ou réaliser des rêves politiques. L'heure arrive où ces "expansions" menacent de se joindre, de se heurter plutôt et d'ajouter de nouveaux problèmes à ceux que créait déjà le maintien de l'équilibre européen

La Russie et l'Angleterre se trouveront bientôt face à face dans l'Asie méridionale; la Russie, l'Allemagne, le Japon, la France, l'Angleterre, sont intéressés en Chine, et le moindre accident peut les mettre aux prises.

C'est dans cette rivalité d'intérêts que réside le danger de la situation présente.

Que la guerre s'étende à une troisième grande puissance, et c'est la carte de l'univers qui sera très probablement refaite à neuf.

La partie est belle— et grosse de conséquences.

L'EXPOSITION

L'exposition de cet été à Winnipeg aura de l'éclat; ce sera une Exposition de la Puissance ; elle s'ouvrira le 25 juillet et durera trois semaines. On attend un monde considérable. Les préparatifs avancent rapidement. Il convient cependant de ne rien négliger; car il nous faudra être en état de recevoir nos hôtes.

Nous pouvons dès à présent affirmer que l'exposition sera intéressante ; bien choisi le programme des fêtes et parfaites les dispositions prises par les autorités pour protéger le public contre tous accidents.

AVIS

Il y aura une assemblée de l'Union Métisse St-Joseph de Manitoba le 1er mars, à 7hrs. du soir, chez M. Adrien Carrière. Prière spéciale de s'y rendre aux délégués qui ont été chargés de s'enquérir des réclamations des métis.

SIMON ST-GERMAIN,
Président.

NAISSANCE

A Sainte Anne des chênes le 18 février, Madame J. B. C. Tauffenbach, un fils Perrain et Marraine M. L. D. Salignon et Madame Morin.

En cette ville, le 21 courant, Madame Dr Rocan, de Somerset, un fils.

AVIS

Toutes personnes endettées au magasin de S. M. Jean, sont priées de payer leurs comptes d'ici au 1er mars afin d'éviter des frais. On peut payer à M. Arthur Bétournay au magasin ou bien à ma résidence.

S. M. JEAN

Instituteur Demande

Pour l'arrondissement scolaire Decorby No. 846 ; certificat de 2me ou 3me classe; capable d'enseigner le français et l'anglais devra commence ses fonctions vers le 10 mars 1904. Les applications doivent mentionner l'expérience: aussi salaire exigé.

W. C. O'KEEFE, Sec.-Tres.
Decorby S. D. No. 846,
St. Lazare, P. O. Man.

LE TRAMWAY

Une députation de notre conseil de ville a eu, jeudi dernier, une entrevue avec les directeurs de la compagnie des chars électriques.

On nous donne l'assurance qu'au printemps, le tramway traversera le pont Norwood, les difficultés qui existaient entre la Compagnie du Pont et la Winnipeg Street Railway Co., étant à peu près réglées.

Voilà certes une bonne nouvelle. Et nous souhaitons que cette fois la compagnie des Tramways dise la vérité.

Il est temps que l'état de choses actuel change. Le service qu'on nous a donné depuis l'automne dernier est déplorablement mauvais.

Nous devons cependant rendre cette justice aux employés de la compagnie qu'ils ont fait leur possible pour nous satisfaire en dépit des pauvres moyens qu'on mettait à leur disposition.

Les employés du Fort Rouge n'ont pas la même courtoisie. "Holy City" ou "Gay Paris", crie-t-on, paraît-il, au coin des rues Main et River quand on veut faire descendre les passagers qui vont à Saint Boniface. On peut être sûr que la première fois où cette plaisanterie sera faite en notre présence, nous prendrons le numéro de l'employé, qui devra motiver sa polissonnerie devant ses maîtres.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Vu l'augmentation de la farine, les boulangers ont haussé le pain à 16 pour $1 00

—M. Bonin, de Port Arthur, est en promenade chez M. A. L. Auger de cette ville.

—Température toujours froide cependant il faudra bien que le froid cède devant les chauds rayons de soleil du mois de mars.

—La séance donnée récemment au collège par les dames Patronesses de l'Hospice Taché a rapporté $204.00; c'est un joli denier.

—Un canadien du nom de T. R. Vauchon, serre-frein au C.P.R. s'est fait écraser dimanche dernier dans la nuit; il a expiré quelques heures après l'accident.

—On commence à s'agiter au sujet des constructions de cet été Plusieurs maisons se bâtissent ou se réparent actuellement dans notre ville.

—On demande une laveuse, une fois par semaine; aussi une servante dont les heures de travail seront de 7 a.m., à 10 p. m; s'adresser à Madame Ferguson, rue La Vérandrye, St. Boniface.

—Les rapports publiés par le Département d'Agriculture de la Province font prévoir une forte augmentation sur l'an dernier dans le nombre d'acres qui seront ensemencés au printemps.

—M. J. A. Cusson désire annoncer au public, qu'il a constamment en mains du bois de chauffage de première qualité; on peut faire toute commande par téléphone: No. 2625

—Durant les six derniers mois de l'année 1903, il y a eu 1,893 entrées de homestead à Edmonton. Cela représente 222,880 acres de terrains mis en culture, soit 350 milles carrés environ.

Les nombreux amis de M. Arthur Bertrand, pharmacien de Winnipeg, lui ont fait une jolie démonstration dimanche à l'occasion du 25ième anniversaire de sa naissance. On lui a présenté un buffet de prix. Tous ceux qui ont pris part à cette fête sont revenus enchantés de l'aimable hospitalité de Monsieur et de Madame Bertrand.

AVIS—Toutes personnes endettées envers LE MANITOBA pour abonnement sont priée de règler d'ici au 1er mars. Sinon on cessera l'envoi du journal.

NOS TAXES MUNICIPALES

L'accroissement de la population est telle à Saint Boniface depuis un an que malgré les travaux en cour de réalisation les taxes seront à peu près les mêmes qu'auparavant. La répartition de ces taxes sur un plus grand nombre de propriétaires nous permet de faire aujourd'hui bien des choses que notre petit nombre nous interdisait autrefois. Les améliorations amènent toujours la population dans une ville, et par conséquent, aussi, des industries nouvelles et des consommateurs nouveaux pour nos marchands.

Sciences et Experiences

Depuis quelques années, on est arrivé à mesurer la vitesse du vent. Et naturellement les Américains, d'après les statistiques de leurs observatoires, se vantaient de détenir le record de la vitesse du vent. Il faut qu'ils en rabattent.

C'est au sommet du Puy de Dôme, en France, que l'on trouve en effet le plus fort chiffre. M. B. Brunhes, le savant directeur de l'observatoire du Puy du Dôme, a constaté avec certitude la plus formidable vitesse jusqu'ici enrégistrée. Il résulte des statistiques qu'il vient de publier, que le 9 décembre 1901, pendant la journée, le vent atteignit sur ce sommet, la vitesse de 60 verges par seconde, laquelle atteignit, pendant dix minutes, le soir, entre dix heures vingt et dix heures trente, la rapidité de 70 verges.

Plus de 150 milles à l'heure. Jamais l'expression "filer comme le vent" ne fut mieux justifiée.

***

Il vient de paraître en Angleterre une brochure d'un docteur connu dans le monde des aliénistes, d'après laquelle 1 habitant sur 301 serait fou, en Angleterre, en Écosse et en Irlande. La proportion est respectivement de 1 sur 247 et 1 sur 206. Et ce brave docteur propose un moyen vraiment pas banal de remédier à cet état de choses.

"La nature, écrit celui ci, a pourvu au moyen de se défaire des incapables par une propension qu'elle donne au suicide. Si ces malheureux pouvaient donc suivre leur instinct, ils nous délivreraient de toute peine, quant à eux, pour le présent comme pour l'avenir, mais nous contrecarrons avec persistance et délibérément les plans de la nature en empêchant les incapables de suivre cet instinct."

Et le docteur souhaite que la loi ne rende pas si difficile les moyens de se procurer des poisons.

Il est évidemment pour les traitements énergiques !!

ROME ET NOTRE DRAPEAU NATIONAL

Au centre même de la chrétienté, à Rome, notre drapeau national a reçu la plus chaleureuses approbations. La *Civiltà Cattolica*, dans son numéro du 2 janvier 1904, page 123 écrit à son sujet:

"Au milieu de cette atmosphère glacée d'athéisme légal et officiel où se trouvent plongés la plupart des Etats de l'Europe, il est vraiment consolant et élevant pour le cœur de pouvoir, là-bas, dans la lointaine Amérique, reposer les yeux sur une nation, qui, ayant à faire le choix d'un drapeau national, s'arrête au symbôle le plus auguste de la religion et décrète que l'image du Sacré-Cœur en sera le principal emblème."

Et, après avoir fait, en termes très élogieux, l'historique du projet, la savante revue conclut:

"Or ce magnifique mouvement, où au sentiment patriotique s'unit si étroitement le sentiment religieux, n'est-il pas une amende honorable que fait le Canada français pour les fautes, les sacrilèges et les scandales dont la Mère-Patrie est en train de se souiller en Europe? Pour ce motif, donc, que les cœurs généreux, qui ont entrepris une si belle œuvre, reçoivent de Rome une parole d'encouragement et une approbation sincère. Bien volontiers nous faisons nôtres ces premiers vers d'une poésie qu'un Français canadien adresse à un Canadien francais:

Notre France n'est plus l'antique et noble [terre...
Sur ses champs dévastés souffle un vent [de courroux.
Elle a chassé le Christ; sa race dégenère.
Pour retrouver la France, il faut aller [chez vous."

Vente sur Hypotheque

PROPRIÉTÉ DE VILLE

Par et en vertu d'une certaine hypothèque qui sera produite au temps de la vente, on offrira en vente, par encan public, D. W. Fleury encanteur, à l'Hotel de Ville de Saint-Boniface, Manitoba, samedi le 19 mars 1904, à midi, la propriété suivante:

Dans la ville de Saint-Boniface, Manitoba, et étant le lot cinq-cent quatorze (514), lequel lot apparait sur un plan d'arpentage du lot soixante-seize (76), de la ville de Saint-Boniface, enrégistré au Bureau d'Enregistrement de Winnipeg, division de Selkirk sous le numéro 64.

Les Vendeurs sont informés qu'il y a sur cette propriété une vaste maison en bois avec étable, le tout en bonne condition.

Termes: 10 par cent du prix d'achat comptant, et la balance à des conditions qui seront indiquées au temps de la vente.

Propriété vendue sujette à une enchère réservée.

Pour plus amples détails s'adresser à MM. Campbell Pitblado & Co, avocats des vendeurs, Winnipeg.

Daté à Winnipeg, ce 11 février A. D. 904.

AVIS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées: "Tenders for drainage District No. 2, seront reçues au Departement des Travaux Publics jusqu'à midi samedi le 5 mars, pour la construction de certains canaux dans les limites de district d'égouttement No. 2.

Des soumissions séparées ou pour le tout seront reçues pour l'excavation et le pontage. Le montant total de l'excavation sera d'environ 500,000 verges cubiques 350,000 verges cubique pourront être faites au "dredge" et la balance avec "scrapers" et "graders".

Les soumissions devront mentionner le prix de la verge cubique pour l'excavation.

Les plans, profils spécifications peuvent être examinés au bureau de l'Ingénieur en chef de département des Travaux Publics à Winnipeg.

Le travail devra être terminé pas plus tard que le 1er décembre 1904.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Un chèque accepté pour 10 pour cent de la soumission doit accompagner la soumission; le chèque sera confisqué par le gouvernement du Manitoba au cas ou le soumissionnaire accepté refuserait de signer son contrat, ou l'ayant signé, l'exécuterait mal. La plus basse ou aucune des soumissions nécessairement acceptée.

R. ROGERS.
Ministre des Travaux Publics
Winnipeg 2 décembre 1903.

FEUILLETON DU MANITOBA.

No. 7

LE RENEGAT

PREMIERE PARTIE

L'ÉNIGME

IV

L'AMOUR ET L'ARGENT

—Je ne te reproche pas, Isaac, ta vie indolente. Il est juste que, dans notre association, tu sois l'artiste, l'enfant gâté, et que je sois, moi le commerçant, le gagne-pain. Je suis trop âgé, trop laid, trop dépourvu d'instruction pour pouvoir jamais briller dans le monde. C'est à toi que ce rôle appartient. Si tu es heureux, je ne te demanderai même pas de me témoigner de la reconnaissance. Si je te parle aujourd'hui de l'argent que tu dépenses, c'est que je me vois à bout de ressources. Réfléchis à la distance qui sépare le marchand de contre-marques que j'étais, quand je te recueillis, du banquier que je suis maintenant. Cette distance est faite de dettes ajoutées les unes aux autres. Je compris que le meilleur moyen d'avoir des rentes c'est de faire des dettes. J'appliquai ce principe. Mais tout a une fin. Je dois 300,000 francs et mes créanciers crient. Je n'ai qu'un moyen de les apaiser, puisque je ne veux pas les payer, c'est de leur apprendre ton mariage avec Rachel. Ils n'oseront poursuivre l'oncle d'un neveu qui épousera une millionnaire. Cette dot ne mettra pas un sou dans les coffres de ma banque, mais les créanciers le croiront et me laisseront tranquille jusqu'au jour où je trouverai une affaire financière quelconque à lancer pour me remettre à flot. Du même coup, ton bonheur sera assuré puisque tu auras pour vivre les 40,000 francs de rente de la dot de Rachel. Il en sera tout autrement si tu épouses Mlle Bonchamps. Mes créanciers, en apprenant ce modeste mariage, me tomberont sur le dos drus comme grêle. Et toi, comment feras-tu pour vivre avec les 4.000 francs de rente de ta femme, habitué que tu es à en dépenser dix fois plus? Donc, ton avenir est d'épouser Melle Stavoren, et tu l'épouseras.

Isaac se leva lentement, sans dire un mot, ôta sa robe de chambre, enfila un veston, prit sa boîte à violon, posa son chapeau sur sa tête et se dirigea vers la porte.

—Où vas-tu? demanda Simon étonné.

—Reprendre ma vie d'autrefois, racler du violon dans les cafés.

—Racler du violon dans les cafés!

—Oui, pour vous rendre un peu l'argent que vous avez dépensé pour moi. Je préfère vous payer en travaillant, qu'en épousant une femme que je n'aime pas.

Instinctivement, Simon s'était placé devant la porte. Il connaissait assez Isaac pour savoir qu'il n'était pas homme à exécuter ce qu'il disait, mais il trouvait la leçon dure à recevoir.

—Va te rasseoir! dit-il à son neveu.

Isaac obéit.

—Tu n'es pas un homme pratique, tu es un homme de sentiment. Je suis, moi, de la vieille souche des financiers, ne considérant que les affaires, désirant l'or parce qu'il donne la puissance; toi, tu es un homme moderne, tu veux jouir de la vie et te payer des fantaisie d'artistes. Allons! Soit! Voilà vingt ans que je travaille pour toi; si c'est ton caprice d'épouser Célestine, je peux bien faire à ton bonheur le dernier sacrifice de mon repos, de ma position. Tu as mon assentiment à ce mariage.

—Il ne me faut plus que celui de M. Bonchamps.

—Tu l'auras, affirma Deventer.

—Vous êtes sûr de son consentement?

—Il ferait beau pour lui me le refuser Il est forcé de m'obéir.

—Encore un secret?

—Oui encore un secret.

—Pouvez-vous aussi m'assurer la bienveillance de Mme Bonchamps?

—C'est à toi de lui plaire, ainsi qu'à Mlle Célestine et à son oncle.

—Quel oncle?

—Ce missionnaire arrivé du Tonkin, le P. Dominique. Si tu m'en crois, c'est à le persuader que portera ton principal effort. Il semble posséder une grande autorité sur sa sœur qui lui dit *vous* avec un profond respect. A ta place, Isaac, je me soucierais peu d'avoir comme adversaire cet homme aux traits énergiques, qui me parait un profond diplomate. As-tu remarqué ses yeux quand il interrogeait Bonchamps sur son séjour au Tonkin? on aurait dit deux diamants noirs.

—Pourquoi ce prêtre serait-il mon adversaire?

—Pour... rien. C'est une idée en l'air, un pressentiment.

Voudriez-vous vous charger de sonder les intentions de M. Bonchamps?

—Je parlerai demain à Gustave.

Le lendemain, le premier mot de Simon à Bonchamps fut un compliment.

—Mon cher ami, je viens de lire, dans la *Grande Revue* de ce matin, votre article sur l'art annamite. C'est un pur chef-d'œuvre. C'est une digne suite à votre tableau d'un enterrement au Tonkin. Isaac l'a-t-il assez bien dit hier soir! Franchement, moi, qui ne possède pas une imagination aussi active que la vôtre qui est tout à fait remarquable, je croyais assister à cette scène, tellement les traits en sont nettement et fortement dessinés. Et quelle diction! Quels gestes expressifs! Isaac est artiste jusqu'au bout des ongles: ce qui ne l'empêche pas d'être le jeune homme le plus sérieux que je connaisse. Je ne dis pas cela parce qu'il est mon neveu quoique je sois fier de l'éducation que je lui ai fait donner, et de la façon dont il en a profité; mais je parle, et parce que tous ceux qui l'approchent sont enthousiasmés de son talent et de sa distinction. Savez-vous qu'avec Mlle Célestine ils feraient d'excellents duos. Malheureusement, Mlle Bonchamps est souvent fatiguée. Elle ne devrait pas faire tant de courses pour les pauvres. Qu'est-ce que cela lui rapporte de courir les rues, de grimper des cinq étages pour voir des paresseux qui pleurnichent leur misère? Est-ce que ce sont là des tableaux riants à mettre sous les yeux d'une jeune fille? Elle éprouverait bien plus ce plaisir à passer la soirée au bal et au théâtre qu'à se lever à des heures aussi matinales pour s'éreinter à voir des pauvres. Si au moins, ça lui rapportait quelque chose, si ça la faisait connaître!

—Mais... voulut interrompre Bonchamps.

—Oui, oui, mon cher ami, continua Deventer lui fermant la bouche, vous me direz: la charité!... et vous trouverez d'excellentes raisons que vous développerez avec votre éloquence habituelle, assuré d'avance de me persuader à votre gré; aussi je ne veux pas vous écouter, et je vous dis que la charité ne peut pas ordonner à une jeune fille aussi charmante que Mlle Célestine de se fatiguer au point de ne pouvoir accompagner au piano un petit air de violon. Ce sont ces courses de charite qui vous privent de la musique que vous aimez tant, et vous avez raison de l'aimer, car rien n'est plus charmant que de voir jouer tous deux votre fille et mon neveu. Excusez moi d'unir ainsi ces deux noms! Ils forment tous deux un groupe si gentil. Quand je les ai vus jouer ensemble, ma parole d'honneur! j'en rêve la nuit et je pleure d'émotion. Ils sont si beaux, si gracieux, si aimables! Ils semblent faits l'un pour l'autre. Mais je ne devrais pas parler ainsi des qualités d'Isaac, je craindrais que cela lui portât malheur.

Il se recueillit quelques instants, puis reprit:

—Je viens de prononcer, dans la chaleur de la conversation, des mots que je retenais depuis longtemps sur mes lèvres "ils semblent faits l'un pour l'autre." Mais puisqu'ils sont dits, puisque je me suis trahi, laissez-moi vous confier l'affection irrésistible qui porte Isaac vers votre fille. Qu'il serait heureux s'il pouvait espérer qu'un jour Mlle Célestine accueillera favorablement ses hommages!

—Vous croyez que votre neveu fait attention à ma fille?

—S'il fait attention à...! Isaac me répétait encore hier soir en sortant d'ici, qu'il ne voyait de bonheur pour lui que dans son union avec Melle Célestine. Si vous saviez en quels termes il l'a dépeinte! S'il fait attention à elle!... Mais il en est fou. Elle si belle si belle, si bonne, si intelligente, si artiste!

L'écrivain sourit.

—Je conviens que M. Gorcum est un jeune homme charmant. Il me plait beaucoup, mais... il y a un *mais*. Vous vous êtes peut être aperçu que ma femme ne regarde pas d'un œil défavorable les attentions que Marcel Beaufort a pour Célestine.

—Votre secrétaire! s'exclama Deventer d'un ton très étonné. Il ne possède rien!

—Il est savant, il est travailleur...

—Comme Isaac.

Que votre neveu cherche à plaire à ma fille et à ma femme. Je les laisserai libres. Célestine choisira.

V

LES POURQUOI?

A partir de ce jour, Isaac poursuivit son but par deux moyens: d'abord en se montrant plein d'attention pour Mme Bonchamps, ensuite en essayant de détruire Beaufort.

Geneviève, très intelligente, très ferme dans ses affections, se tenait instinctivement en garde contre le banquier et son neveu. Comme, de plus, elle était d'un caractère un peu hautain, très aristocratique, qu'elle n'aimait que les choses et les gens d'un goût délicat, et qu'elle s'était trouvée développée dans ses tendances naïvement artistiques par la fréquentation de son mari elle eut vite fait de démêler le but des menées d'Isaac, de sonder l'inanité de son talent de violoniste improvisateur, composé d'imitations et de réminiscences, de reconnaître combien était mince le vernis artistique dont il se recouvrait, et d'apercevoir le peu d'élevation de son caractère et de ses aspirations.

(A Suivre)